

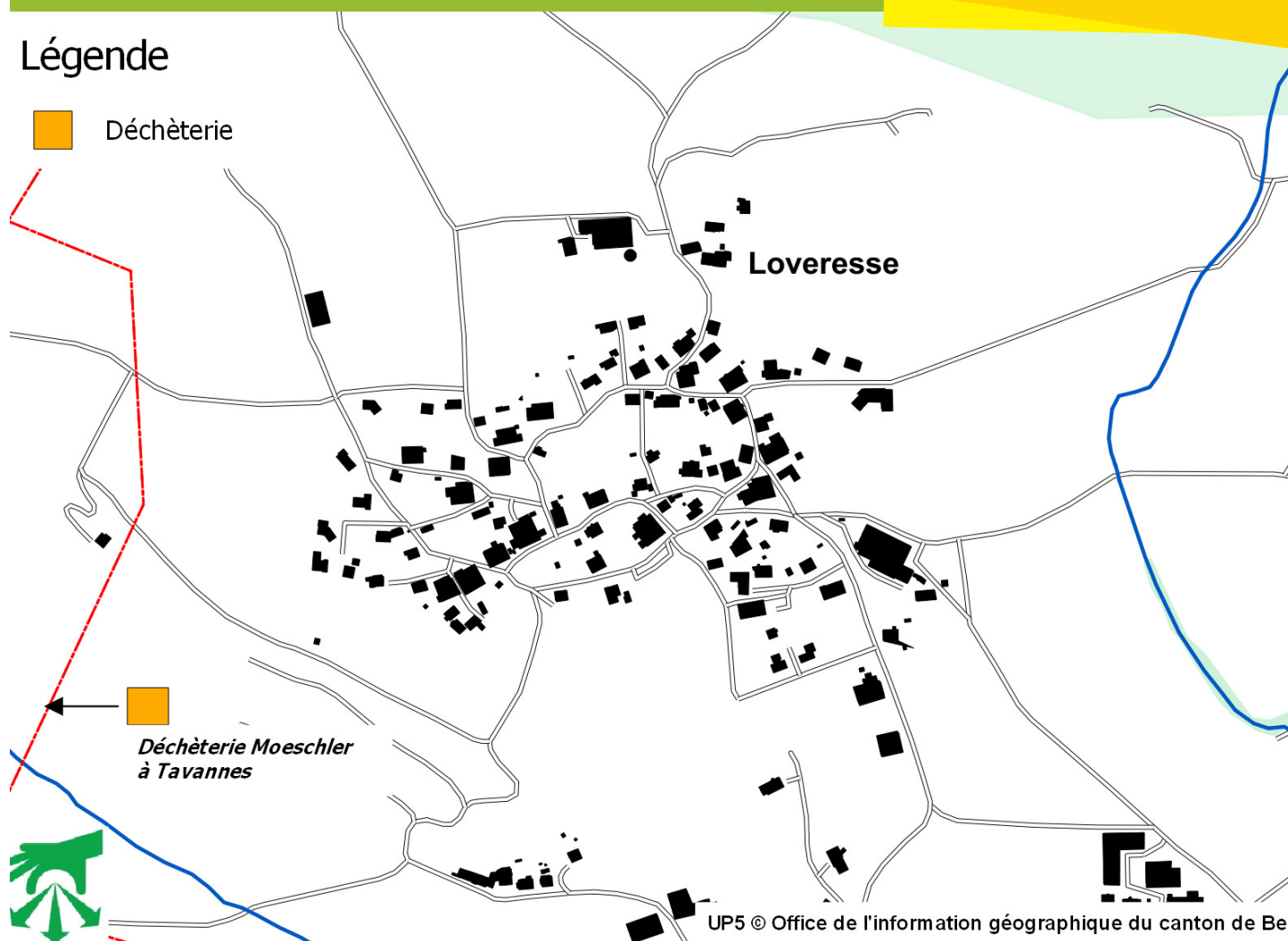


MEMO Déchets 2019

**Conservez-moi:
je suis votre
guide des déchets !**

Légende

 Déchèterie



UP5 © Office de l'information géographique du canton de Ber

Le guide de la **gestion de vos déchets**



Loveresse



Infos générales



Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLES

Les vignettes pour conteneurs (800 lt) peuvent être retirées à l'administration communale (mardi + jeudi de 17h à 19h).

Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

CELTOR SA à Tavannes : ouverture les samedis de 08h00 à 11h30.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

Contact et infos

Administration communale

Sprunger Viviane
Chemin de l'Ecole 3
2732 - Loveresse
032 481 26 86
admin.loveresse@bluewin.ch

Conseiller communal

Schaer Sébastien
Sur le Sat 5
2732 Loveresse
079 615 40 26

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets:

Info déchets Celtor
032 481 42 62 (tarif normal)
www.memodechets.ch



**Avec l'app mobile
MEMODéchets
la gestion des déchets
est encore plus simple!**

2019 Loveresse

JANVIER-JUIN

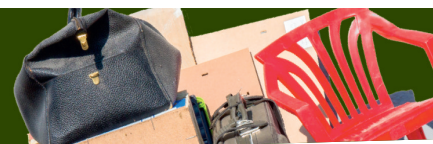


Début des tournées : 07h00

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L				1		
M	1 Nouvel-An			2		
M	2 Nouvel-An			3	1	
J	3			4	2	
V	4	1	1	5	3	
S	5	2	2	6	4	1
D	6	3	3	7	5	2
L	7	4	4	8	6	3
M	8	5	5	9	7	4
M	9	6	6	10	8	5
J	10	7	7	11	9	6
V	11	8	8	12	10	7
S	12	9	9	13	11	8
D	13	10	10	14	12	9
L	14	11	11	15	13	10 Lundi de Pentecôte
M	15	12	12	16	14	11
M	16	13	13	17	15	12
J	17	14	14	18	16	13
V	18	15	15	19 Vendredi Saint	17	14
S	19	16	16	20	18	15
D	20	17	17	21	19	16
L	21	18	18	22 Lundi de Pâques	20	17
M	22	19	19	23	21	18
M	23	20	20	24	22	19
J	24	21	21	25	23	20
V	25	22	22	26	24	21
S	26	23	23	27	25	22
D	27	24	24	28	26	23
L	28	25	25	29	27	24
M	29	26	26	30	28	25
M	30	27	27		29	26
J	31	28	28		30 Ascension	27
V			29		31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						

2019 Loveresse

JUILLET-DÉCEMBRE



Début des tournées : 07h00

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête Nationale		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint-Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères sacs Celtor

Dans un sac officiel Celtor. Sur les points de ramassage. Voir mes tournées sur le calendrier.



Déchets encombrants combustibles

Voir mes tournées de collecte sur le calendrier. Tout objet recyclable ou entrant dans un sac officiel Celtor n'est pas un déchet encombrant.



PET

A déposer prioritairement dans les conteneurs ad hoc des points de vente ou Moeschler à Tavannes.



Aluminium et boîtes de conserve

Moeschler ou Celtor à Tavannes.



Capsules Nespresso (aluminium)

Moeschler à Tavannes.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente, Celtor ou Moeschler à Tavannes.



Plastiques agricoles payants

A restituer en priorité aux points de vente ou à Celtor.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Par une entreprise spécialisée ou avec les ordures ménagères dans un sac officiel Celtor.



Bois

Lors du ramassage des objets encombrants.



Cendres de bois

Attention danger d'incendie. Elles peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours! A entreposer au min. 3 jours dans un récipient métallique fermé, sur socle incombustible. A déposer dans le sac officiel Celtor.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente, Moeschler ou Celtor à Tavannes.



Déchets inertes (petites quantités)

Moeschler Tavannes, Demat JB et Celtor Tavannes.



Piles et accumulateurs

A déposer en priorité dans les conteneurs ad hoc des points de vente. Les batteries de véhicules sont à restituer aux points de vente ou Moeschler à Tavannes.



Dépouilles d'animaux

Centre de déchets carnés Tavannes.
Heures d'ouverture :
lundi au vendredi (07h00-07h15); (16h45-17h00)
samedi (11h00-11h30).



Déchets spéciaux des ménages payants

A restituer en priorité aux points de vente ou chez Moeschler à Tavannes.



Flacons en plastique avec bouchon

A déposer dans le sac poubelle officiel Celtor, au besoin les débiter ou les compacter. Par les points de vente.



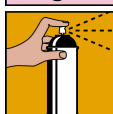
Papier

Voir dates sur le calendrier.



Sagex

Les petits blocs sont à fractionner et déposer dans le sac poubelle officiel Celtor, les grands blocs uniquement peuvent être apportés lors des collectes des déchets encombrants ou chez Moeschler à Tavannes.



Aérosols

Important : vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer chez Moeschler à Tavannes ou dans le sac poubelle officiel Celtor.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A restituer aux points de vente.



Carton propre

Voir mes tournées sur le calendrier.



Ferraille (objets métalliques)

Moeschler ou Celtor à Tavannes.



Pneus payants

A restituer en priorité aux points de vente, Celtor et Moeschler à Tavannes.



Huiles minérales et végétales payants

Moeschler à Tavannes.



Médicaments

Par les points de vente.



Textiles et chaussures

Lors des collectes de textiles ou dans les conteneurs à textiles.



Déchets compostables ménagers

Déchets déposés en vrac ou dans des récipients non conformes, refusés. Branches Ø max. 12cm, fagots ficelés, long. max. 2m, Ø 50cm. Voir dates sur le calendrier.



Verre

Débarrassés de leurs capsules, bouchons, couvercles ou autres éléments n'étant pas du verre. A déposer chez Moeschler à Tavannes.



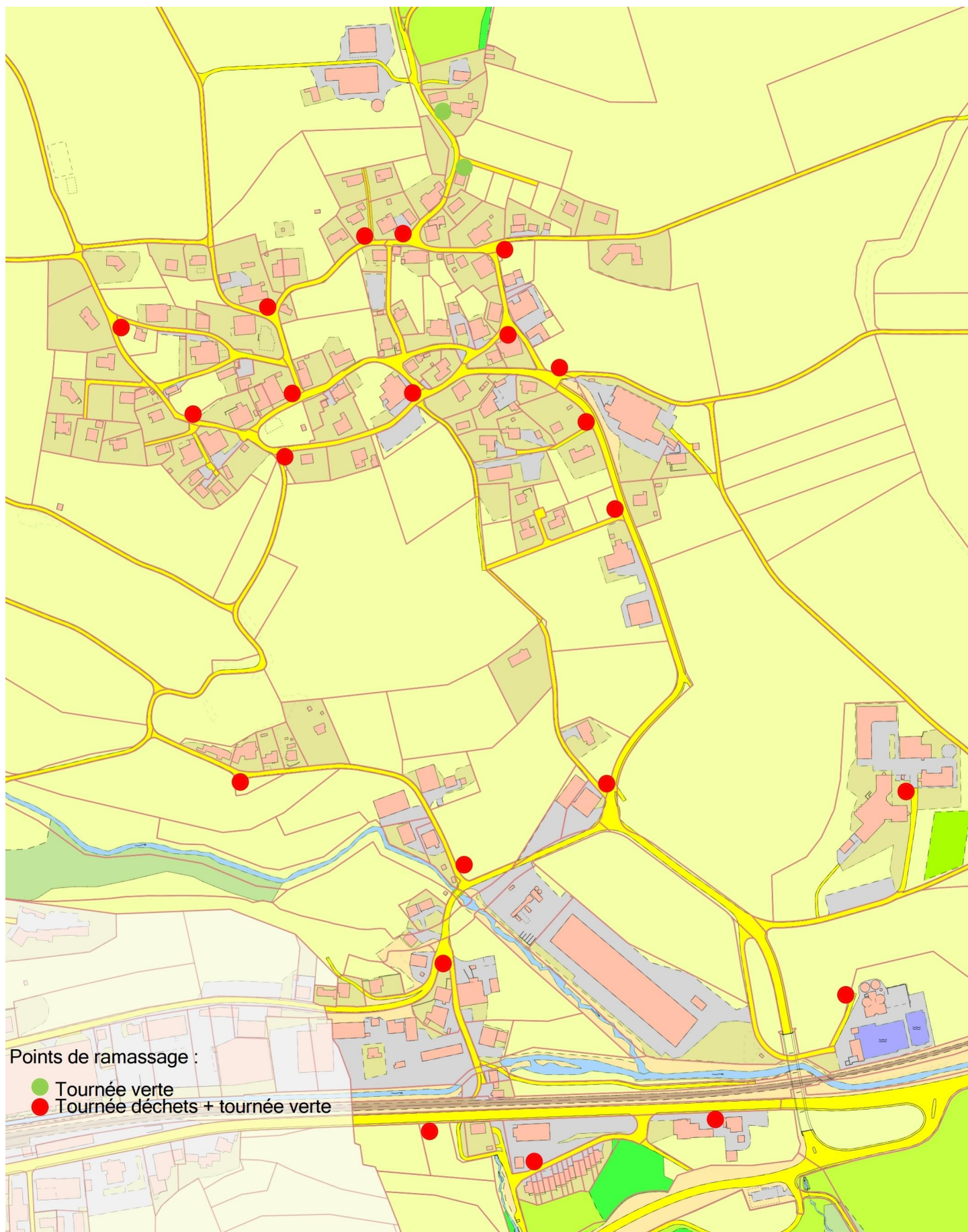
Berlingots / Briques à boissons

Les emballages en carton pour lait et autres boissons sont des déchets composites (formés de différentes matières) et ne peuvent pas être recyclés avec le carton. A déposer dans le sac poubelle officiel Celtor.



Tournée spéciale branches

Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.





Celtor SA

Case postale 27
2710 Tavannes

Tél. +41 32 481 42 62
Fax. +41 32 481 14 16

contact@celtor.ch

Heures d'ouvertures :

Du lundi au jeudi
7h30 - 11h45 / 13h15 - 17h30

Vendredi et veille de fêtes
7h30 - 11h45 / 13h15 - 16h30

Samedi (uniquement déchèteries)
8h00 - 11h30



Moeschler Transports Sàrl

La Combe 7
2710 Tavannes

Téléphone: 032 481 33 20
Fax: 032 481 28 49

moeschler.trans@bluewin.ch

Heures d'ouvertures :

Du lundi au vendredi
6h45 - 12h00 / 13h00 - 18h00

Samedi
8h00 - 12h00